



ÉCOLE DE MUSIQUE
Grand Orb

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

www.GrandOrb.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE GRAND ORB
Ecole de musique de proximité

PROJET D'ETABLISSEMENT 2021/2026

Avant-propos

Le projet d'établissement est le texte encadrant les activités et les objectifs de notre établissement. Il est rendu obligatoire dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical.

Il définit l'identité de l'établissement ainsi que les objectifs prioritaires de son évolution. Dans ce but, il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire concerné, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement.

Le présent document vise à définir les forces et les difficultés de l'école de musique de la Communauté de communes de Grand Orb, en prenant en compte les réalités du terrain, son histoire et ses ambitions. Le projet d'établissement établi par la direction et l'équipe pédagogique de l'école, est validé par les élus et le Président de la Communauté de communes.

Il est rédigé pour les partenaires, les inscrits et l'équipe de l'école de musique.

L'école de musique Grand Orb souhaite devenir un acteur important de la vie culturelle du territoire. Son but est de développer la pratique musicale riche et autonome, prioritairement pour les jeunes (4 à 20 ans) mais aussi en accompagnant la pratique instrumentale adulte, en favorisant les pratiques d'ensemble. L'école est ouverte vers l'extérieur et pratique de nombreux partenariats avec tous les acteurs du développement du territoire intercommunal.

SOMMAIRE

1. Etats des lieux :
 - a. Historique de l'école
 - b. L'école sur le territoire de Grand Orb
 - c. Valorisation et communication
2. Bilan du projet 2017-2021
3. Projet éducatif :
 - a. Valeurs de l'école de musique
 - b. Description du Coursus : Cycle I
4. Objectifs 2021 – 2026

1. Etat des lieux

A. L'historique de l'école de musique

L'école de musique Grand Orb est née de la fusion de deux écoles de musique en 2014. Chaque année, le travail collaboratif de l'équipe pédagogique, en partie constitutive de l'histoire de cette fusion, se consolide.

- 1984 : ouverture de l'école municipale de Bédarieux.
- 1987 : ouverture de l'école intercommunal de Lamalou-les-bains.
- 2014 : création de la Communauté de communes Grand Orb.
- 2016 : La direction des deux écoles de musique revient à Grand Orb. Transfert de compétences et création de l'école de musique intercommunale Grand Orb.
- 2021 : début d'un partenariat avec l'Education nationale pour intervenir dans les écoles.

B. L'école de musique sur le territoire de Grand Orb

a. Le Territoire de Grand Orb

Grand Orb est composée de 24 communes : Les Aires, Hérépian, Bédarieux, Pézènes-les-Mines, Brenas, Carlencas et Levas, Lamalou-les-bains, Le Poujo-sur-Orb, Combes, Villemagnes l'Argentière, Le Pradal, Taussac la Billière, St. Etienne Estréchoux, la Tour sur Orb, Dio et Valquières, Lunas, Le Bousquet d'Orb, Complong, Graissessac, St. Gervais sur Mare, St-Géniès de Varensal, Avène, Joncels et Ceilhes et Rocozels. La Communauté de communes Grand Orb c'est 22 000 habitants réunis sur un territoire de 460km².



L'école de musique comprend deux antennes. L'une se situe à Lamalou-les-bains, dans l'ancienne mairie. La seconde se trouve à Bédarieux, dans la maison des arts.

Antenne de Bédarieux
Maison des Arts
19 avenue Abbé Tarroux
34600

Antenne de Lamalou Les Bains
Ancienne Mairie
12 avenue de la République
34240

b. Les élèves de l'école de musique

Afin d'avoir une représentation juste de l'ancrage de l'école de musique sur le territoire de Grand Orb, une étude a été réalisée sur les inscrits depuis 2017-2018. Pour chaque année, le nombre de communes représentées parmi les inscrits est notifié.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre d'inscrits	192	204	239	172
Eleves GO	178	195	226	158
Hors GO	14	9	13	14
Communes Hors GO	4	6	6	5
Nombres communes GO	20	20	17	15
1 Bédarieux	71	74	84	59
2 Camplong	1	1	0	1
3 Ceilhes et Rocozels	1	0	0	0
4 Combes	1	1	0	0
5 Dio et Valquières	1	3	1	3
6 Graissessac	4	3	5	0
7 Hérépian	14	13	13	17
8 Joncels	1	1	2	0
9 La Tour sur Orb	11	14	21	13
10 Lamalou les bains	17	18	27	15
11 Le Bousquet d'Orb	4	5	8	8
12 Le Pujol sur Orb	11	11	15	10
13 Le Pradal	2	5	5	4
14 Les Aires	4	3	6	5
15 Lunas	2	4	4	4
16 Pézènes Les Mines	10	10	8	3
17 St Genies de Varensal	2	2	3	3
18 St Gervais sur Mare	6	8	5	3
19 Taussac la Billières	6	5	7	4
20 Villemagne	9	13	11	4
21 St Etienne d'Estrechoux	0	1	1	1
22 Avene	0	0	0	0
23 Brenas	0	0	0	0
24 Carlencas	0	0	0	1

Les élèves de l'école de musique proviennent d'une grande majorité des communes de Grand Orb, preuve que les actions culturelles engagées sur le territoire durant les quatre dernières années ont été efficaces.

On constate qu'il n'y a que deux communes qui ne comptent aucun inscrit à l'école de musique ces dernières années : Brenas et Avene.

Chaque année, la majorité des élèves vient de Bédarieux.

Les montants des cotisations sont pensés dans un souci de démocratisation culturelle et afin que l'accès à l'éducation musicale soit possible pour un maximum de personnes en prenant en compte leurs revenus. Les cotisations de l'école de musique de Grand Orb sont parmi les plus basses pour une école de proximité. Cela amène à des montants de cotisations variés, calculés en prenant en compte le lieu de vie, l'âge et le quotient familial.

CURSUS	TARIF CC	TARIF Hors CC	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Classe d'éveil	60 €	75 €			
Instrument Enfant jusqu'à 20 ans	<i>Voir tranche</i>	190 €	75 €	85 €	95 €
2 ^{ème} Enfant ou 2 ^{ème} instrument et +	<i>Voir tranche</i>		38 €	43 €	48 €
Instrument Adultes dès 21 ans ou ayant un enfant inscrit	95 €	190 €			
Pratique d'ensemble seule / Chorale d'enfants seule	60 €	75 €			

c. Les partenaires culturels de proximité

Nombreux sont les lieux et structures culturels sur le territoire. Certains ont déjà été partenaires de l'école de musique Grand Orb, comme la **Médiathèque de Bédarieux** qui accueille des auditions régulièrement. D'autres sont pressentis pour développer des partenariats sur le long terme : le **Cinéma de Bédarieux** et le **Musée de la Cloche et de la Sonnaie d'Hérépien** notamment. L'objectif pour 2021-2026 est de renforcer ce maillage et ces partenariats en créant des événements conjoints, des stages/masterclass ou des rencontres entre les professionnels et l'école de musique par le biais de conventions.

L'école de musique de Grand Orb a déjà réalisé des partenariats avec d'autres écoles de musique du département. Les échanges avec **l'école de musique Clermont l'Hérault** ont permis de réaliser plusieurs auditions. Un partenariat avec **l'école de musique de Saint-Jean-de-Védas** est en cours de préparation. Ces échanges permettent aux élèves de se rencontrer et de partager leur passion commune pour la musique.

Dans l'idée de permettre aux élèves de l'école de musique de Grand Orb d'approfondir leurs connaissances de la musique et de son univers, un partenariat avec la **Classe de Lutherie / LEP du Lycée Ferdinand Fabre** (Bédarieux) est envisagé également.

Dès Octobre 2021, l'école de musique s'engagera pour l'apprentissage musical des élèves des écoles de Grand Orb, grâce à une convention avec **l'éducation nationale**. Ce partenariat comprend l'intervention de deux professeurs dans 6 classes du territoire pour 2021-2022 et tendra à devenir plus important dans les années qui suivront.

Afin de permettre aux élèves de rencontrer les professionnels du territoire mais également de profiter de l'éclectisme des propositions culturelles et musicales, Grand Orb envisage de travailler le maillage entre associations et l'école de musique. Ainsi les associations culturelles et l'Ecole de musique pourraient être amenés à collaborer.

C. Valorisation et communication

Dans cette partie, il s'agit d'analyser la représentation de l'école au travers de ses actions de valorisation et de la communication :

- Faire connaître l'école à de potentiels futurs élèves ;
- Faire découvrir et valoriser le travail de l'école tout au long de l'année ;
- Partager les informations pratiques sur les horaires de cours, la tarification et l'organisation des cours ;
- La communication au sein de l'équipe de l'école.

a. Valoriser l'action et se faire connaître du plus grand nombre

Chaque année, afin de faire de la publicité pour l'école de musique des **flyers** sont diffusés sur l'ensemble des communes. Ils sont distribués dans des lieux stratégiques : médiathèques, écoles, collège, lycée... Le but étant de toucher les publics qui peuvent potentiellement être intéressés pour prendre des cours à l'école de musique.

La période d'inscription est annoncée sur le **Facebook de Grand Orb**, à l'attention des abonnés. Elle est annoncée par **newsletter** aux familles déjà inscrites les années précédentes : l'information est aussi relayée par les professeurs et par un affichage dans les écoles.

Afin de mieux faire connaître les activités de l'école, des **auditions** ont été organisées dans les différentes communes de Grand Orb. Ces dernières constituent la meilleure publicité pour l'école de musique : elles donnent à voir le résultat du travail mené par l'équipe pédagogique et les élèves. De ce fait, il est important de continuer de faire intervenir l'école dans les différentes communes : par des auditions ou des **partenariats** avec les acteurs locaux.

Les **interventions en milieu scolaire**, permettent de proposer des activités musicales au plus grand nombre d'élèves en primaire. Ils participent à ce désir d'installer l'école dans les partenariats culturelles et dans la mise en place d'une action à l'attention des enfants et des adolescents.

b. Echanger et informer les parents d'élèves et les élèves

Afin de créer du lien entre l'école et les parents d'élèves, plusieurs outils de communication ont été développés. Des **lettres d'informations** sont envoyées aux parents sur leur boîte mail. Ces lettres d'informations sont ouvertes à plus de 70% en moyenne. De plus, toutes les informations sont relayées par les professeurs auprès de leurs élèves. Ainsi les familles ont un rapport direct avec l'administration et les professeurs.

Une **newsletter** a commencé à être installée en 2021, pour informer les parents sur l'activité de l'école et sur tous les événements annexes. Des articles présentent les activités dans l'école et invite à découvrir des événements musicaux en Grand Orb ou des événements jeune public pouvant intéresser les élèves.

Le reste du temps, les informations sont directement communiquées par mail, par téléphone ou via les **affichagees** sur les antennes de l'école de musique. De plus, certaines d'entre elles sont également partagées sur le **site de Grand Orb** à l'onglet de l'école de musique, pour permettre aux familles des élèves d'y avoir accès constamment : planning de cours de Formation musicale, dates des auditions, newsletter informative... L'école de proximité a réussi à fidéliser des familles qui reviennent d'une année sur l'autre et qui participent avec plaisir aux activités de l'école.

En 2020, l'association de Parents d'élève de l'école de musique Grand Orb, l'**Association Diapason** a également été créée par un collectif de parents.

c. Travailler en équipe

Chaque année, le travail collaboratif est renforcé dans l'équipe pédagogique. Elle se réunit durant des **réunions d'équipe** sur un horaire qui permet à toute l'équipe d'être présente.

En effet, pour faciliter les échanges avec l'équipe pédagogique tout au long de l'année, un **Drive** a été créé. On y trouve l'ensemble des éléments administratifs qui peuvent servir à l'équipe : les comptes rendus de réunion, les feuilles de présence, les listings des élèves, les contacts de l'équipe, le projet d'établissement... L'ensemble de ces éléments sont envoyés par **mail** aux professeurs si tôt qu'ils sont créés.

Les échanges par **mail** restent le moyen de communication privilégié par l'administration et l'équipe pédagogique.

POUR RESUMER :

- 22 des 24 communes de Grand Orb ont et/ou ont eu des habitants inscrits à l'école de musique.
- Les cotisations sont parmi les moins élevées pour une école de proximité, ce qui participe à la démocratisation culturelle.
- L'école de musique s'engage auprès de la jeunesse : en 2021, une convention avec l'Education nationale permettra d'intervenir dans les écoles de Grand Orb.
- L'école veut multiplier les partenariats avec les acteurs locaux : afin d'encadrer les partenariats un règlement de partenariat et des conventions vont être créées.
- Des outils de coordination ont été créés afin de renforcer le travail d'équipe.

2. Bilan du projet 2017-2021

Rappel des objectifs fixés par le projet d'établissement pour la période 2017-2021. Il s'agissait du deuxième projet d'établissement de l'école de musique de la Communauté de communes Grand Orb.

Thématique	Objectifs	Réalisation	Conclusion
Le Territoire	<p>Faire mieux connaître l'école aux communes hors des deux pôles historiques de Bédarieux et de Lamalou Les Bains</p> <p>Réfléchir à l'opportunité d'une 3ème antenne pour couvrir l'ensemble du territoire</p>	<p>Organisation d'auditions dans les différentes communes de Grand Orb.</p>	<p>L'école de musique est connue par l'ensemble du territoire. Sur les 24 communes de Grand Orb, 22 sont représentées à l'école de musique.</p> <p>La troisième antenne n'a pas été réalisée.</p>
Les locaux	<p>Antenne de Bédarieux : Améliorer l'isolation acoustique Mettre une salle supplémentaire à disposition Étudier la remise en service de l'ascenseur existant dans le bâtiment pour un accès handicapés et personnes à mobilité réduite.</p> <p>Antenne de Lamalou : Le Bâtiment nécessite une rénovation au niveau de l'installation électrique, un changement des huisseries, et un travail sur l'isolation thermique et phonique en général.</p>	<p>Proposition aux mairies concernées de faire les rénovations nécessaires pour l'amélioration des locaux. Estimés à 350 000 euros.</p>	<p>Aucun des aménagements n'a pu être envisagé. La Communauté de Communes sous l'impulsion de son nouveau Président – Pierre Mathieu – a un projet de Pôle culturel et musical, qui répondrait à toutes les exigences de l'école de musique en termes d'acoustique, d'accessibilité et de matériels.</p>
Les élèves	<p>Promouvoir l'école auprès des nouvelles communes de l'intercommunalité (auditions et mini-concerts, rencontres)</p> <p>Développer la pratique collective instrumentale et chorale inter générations.</p> <p>Réflexion sur l'ouverture d'une classe d'enseignement du chant, demandée par le public.</p>	<p>Plusieurs cours d'ensemble ont été ouverts : Body Tap, Impro Latino, Ensemble.</p> <p>Une classe de chant a été ouverte, le professeur compte 8 élèves en 2020-2021 (la situation sanitaire ayant été un frein pour l'inscription de plusieurs élèves à la discipline).</p>	<p>L'équipe pédagogique et la direction souhaitent renforcer les classes d'ensemble.</p> <p>Continuer de faire tourner les auditions sur l'ensemble des communes de Grand Orb.</p>
L'équipe	<p>Professionalisation de l'équipe d'enseignement (VAE – Formations – diplômes demandés pour les nouvelles embauches)</p>	<p>En 2021, l'équipe pédagogique compte deux professeurs diplômés. Ce qui répond aux exigences du SDEM 34.</p>	<p>Le Président de la Communauté de Communes ne s'est pas engagé dans l'accompagnement ou la professionalisation des professeurs.</p> <p>Il a été demandé de renforcer la cohésion dans l'équipe pédagogique.</p>

<p>La pédagogie</p>	<p>Mise en place plus formelle d'instances de concertations (conseil pédagogique).</p> <p>Poursuivre le développement pédagogique dans le cadre du nouveau Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault</p>	<p>Respect des exigences du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault dans la mise en place des activités et de la pédagogie de l'école en tant qu'école de proximité.</p>	<p>Renforcer la pédagogie du cycle I en écrivant un programme avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Les cycles</p>	<p>Proposer, en interne, une évaluation annuelle aux élèves qui le souhaitent. Finaliser chaque cycle par une évaluation</p> <p>Augmenter la fréquence des retours aux parents</p> <p>Favoriser les échanges inter-classes dans les deux pôles de l'école</p>	<p>Mise en place d'un examen de fin de cycle I chaque année</p> <p>Réalisation de bulletins de fin d'année à envoyer aux parents à la fin de l'année scolaire</p>	<p>Développer un examen systématique de cycle I pour l'ensemble des élèves concernés</p> <p>Ecrire un programme de Cycle I en FM et en instrument pour poser les exigences de chaque enseignement.</p>
<p>Les ensembles</p>	<p>Renforcer les pratiques d'ensemble : Chœur d'enfants - Ensemble Body percussions - Ensemble à vents - Ensemble musique actuelle Electrique - Ensemble musique actuelle Acoustique - Classe d'impro latino</p> <p>Accompagner les groupes extérieurs à l'école de musique</p>	<p>Chaque élève qui en a le niveau est invité à rejoindre un ensemble.</p>	<p>Organiser une réunion en fin d'année et en début d'année pour permettre aux professeurs de préparer les intégrations dans les ensembles.</p> <p>Développer de nouveaux ensembles à l'intention des élèves adolescents</p>
<p>Les partenaires</p>	<p>Animer les vernissages d'exposition (espace d'art contemporain)</p> <p>Créer un lien avec la classe de lutherie au LEP de Bédarieux</p> <p>Intégrer la musique au sein de la classe d'art dramatique du Lycée Ferdinand Fabre et des Cie de théâtre, de danse, locales</p> <p>Faire appel à un DUMISTE pour créer des liens avec les écoles primaires, les maisons de retraite, le Centre d'aide par le travail de Plaisance, et les établissements d'éducation spécialisée (Salette).</p>	<p>Audition réalisée à l'espace d'art contemporain.</p> <p>Etablissement d'un partenariat avec l'éducation nationale pour organiser des interventions en milieu scolaire par les professeurs de l'école de musique pour la rentrée 2021/2022.</p>	<p>Créer et développer des partenariats entre l'école de musique et des événements patrimoniaux locaux (Festival de musique classique du château de Dio, Festival Jazz'Orb)</p>
<p>Diffusion</p>	<p>Développement des actions de diffusion et de rayonnement auprès d'un large public en les délocalisant en lien avec d'autres services par exemple avec le tourisme en allant dans des lieux du patrimoine à valoriser.</p> <p>Accueil d'artistes pour des ateliers, des résidences ou des masterclasses.</p>	<p>Après l'Allemagne et l'Italie, c'est vers l'Espagne que nous souhaitons établir un lien avec « la banda de Carboneras » en Andalousie. Les élèves découvriront ainsi la musique traditionnelle et le Flamenco et participeront aux</p>	<p>Continuer les échanges avec l'étranger dès que la situation sanitaire le permettra.</p> <p>Organisation d'une action européenne par le biais des aides Erasmus +, auprès des élèves adolescents</p>

	<p>Développer les échanges avec des écoles de musique des pays de l'union Européenne (Allemagne, Italie, Espagne)</p> <p>Afin de faire découvrir les différents styles de musique, des échanges avec les pays européens sont mis en place.</p>	<p>diverses manifestations.</p> <p>Nous envisageons de recevoir et d'organiser un concert avec les jeunes musiciens espagnols</p>	
--	--	---	--

POUR RESUMER :

- La majorité des objectifs de 2017-2021 ont été atteints.
- L'école de musique va continuer à diversifier ses lieux d'actions et ses partenariats locaux.
- L'enseignement de Cycle I va encore être renforcé : écrire un programme partagé entre les professeurs, rendre l'examen systématique, faire évoluer les élèves vers et à travers les ensembles.

3. Projet éducatif

Le projet éducatif présente les valeurs de l'école et le cursus qui y est proposé. Le but étant de montrer comment la philosophie portée par la Direction de l'école est traduite dans les cours dispensés. Ce projet éducatif est à la base de la réflexion menée chaque année pour l'établissement du projet pédagogique : ce dernier présente les ambitions éducatives sous formes d'activités et de méthodes d'enseignement.

A. Les valeurs pédagogiques et philosophiques

L'école de musique a pour but d'ouvrir les élèves au monde de la musique.

Entendre, Faire et Partager sont le ciment de l'enseignement, la découverte et la bienveillance accompagnent chaque élève dans leur épanouissement.

B. Le Cursus de l'école de musique

En tant qu'**Ecole de proximité**, l'école de musique de Grand Orb se doit d'assurer le suivi et le parcours du Cycle I de musique. Ainsi, même si certains cours de Cycle II sont dispensés dans le cadre du suivi des élèves et pour les accompagner dans leur apprentissage, le projet d'établissement se concentrera exclusivement sur la présentation des acquis du Cycle I.

Le Cycle I se déroule en plusieurs années d'études musicales : de 3 à 5 années. Il se conclut par un examen. A l'école de musique Grand Orb, les examens sont organisés en contrôle continu en formation musicale, assurant ainsi un suivi pédagogique aux élèves. Cependant, ils doivent présenter 2 morceaux lors de l'examen final : un morceau imposé et un morceau choisi.

1. Instruments et ensembles

Les pratiques instrumentales :

- Piano
- Guitare/ Basse
- Batterie
- Saxophone
- Trompette
- Clarinette
- Flûte traversière
- Violon / Alto
- Chant

Les pratiques d'ensemble :

- Ensemble instrumentaux
- Ensemble cuivres
- Chorale d'enfants
- Body Tap
- Impro latino

2. Formation musicale

La formation musicale est aussi importante que l'instrument dans le cursus de l'école de musique. L'état des lieux en 2021 nous présente une minorité de participation des élèves à ces cours (46% d'inscrits en FM). C'est pourquoi, l'équipe pédagogique souhaite revaloriser les cours de FM et inciter les élèves à suivre le cursus complet de Cycle I : en instrument et en FM. Ce qui constitue entre 3 et 5 années de cours : de la FM1 à la FM4.

De plus, l'école de musique de Grand Orb propose des premiers cours d'Eveil et de Jardin pour sensibiliser les plus petits aux pratiques instrumentales et aux rythmes. Les enfants sont accueillis à partir de la moyenne section de maternelle et jusqu'en CP dans ces cours.

Afin d'offrir le meilleur suivi possible des élèves voici les effectifs qui seront respectés :

- Eveil/Jardin : entre 3 et 6 élèves / cours. De la moyenne section de maternelle au CP.
- FM1 à FM4 : entre 3 et 12 élèves / cours. A partir du CE1.

Les élèves ont une heure de Formation musicale par semaine, qu'importe leur niveau.

Les professeurs proposent des activités, des jeux de société adaptés ou encore une découverte corporelle des notions vues durant les cours de formation musicale.

A l'école de musique, trois professeurs sont chargés de donner des cours de Formation musicale.

4. Projet 2021-2026

En terme général, l'objectif principal est **de consolider les acquis de l'école en tant qu'école de proximité** :

En ce sens, les objectifs sont présentés selon trois critères : l'administration, la communication et la pédagogie

Les **objectifs pédagogiques** ont été rédigés par l'ensemble de l'équipe pédagogique qui s'est réunie au cours de plusieurs réunions de travail. De plus, l'ensemble des professeurs ont été invités à remplir un document de bilan et de prévision individuel afin de rassembler leurs idées pour l'école. Le Projet pédagogique réunit l'ensemble de ces réflexions en une vision globale des cursus et des activités de l'école.

	Thématique	Objectifs	Réalisations possibles
ADMINISTRATION	Le bâtiment	Créer un bâtiment qui réponde à tous les besoins en termes d'acoustique, de matériels, d'accessibilité Créer un bâtiment qui soit plus respectueux de l'environnement, plus propre en énergie	Création d'un Pôle culturel et musical sur le territoire de Grand Orb
	Outils administratif	Assurer le suivi des présences des élèves sur l'année scolaire Préparer les bulletins efficacement pour les distribuer à la fin de chaque année Matérialiser un « Diplôme de fin de Cycle I » pour les élèves passant l'examen Être plus efficace pour les inscriptions et les cotisations	Optimiser les feuilles de présence en les mettant en ligne sur le Drive et permettre aux professeurs de les remplir directement Centraliser les inscriptions auprès de l'administration sans passer par les professeurs pour vérifier les documents transmis par les familles qui sont nécessaires au calcul des cotisations Distribuer un Diplôme signé par la direction lors de la validation de l'examen du Cycle I Préparer les bulletins sur le Drive pour les distribuer aux parents lors de la dernière semaine de cours
	Partenariat avec les associations	Inciter des partenariats avec le tissu associatif local Permettre aux élèves de rencontrer des professionnels et de découvrir la culture musicale au travers de rencontres et d'évènements musicaux Être partie prenante du maillage culturel du territoire de Grand Orb	Proposer un règlement de conventionnement avec les partenaires associatifs Valoriser les possibilités offertes de faire participer les élèves aux stages et masterclass liés à la musique qui sont organisés sur le territoire Amener les élèves à rencontrer des professionnels du milieu culturel et musical Ouvrir la possibilité de proposer des stages en dehors du temps scolaire (durant les vacances scolaires et d'été...) dans les locaux de l'école de musique (mise à disposition).

	Thématique	Objectifs	Réalisations possibles
COMMUNICATION	Valorisation	<p>Être autonome en termes de matériel pour organiser les auditions</p> <p>Organiser des auditions en plein air</p> <p>Valoriser le territoire de Grand Orb</p> <p>Participer à des festivités du territoire en partenariat avec les organisateurs</p> <p>Développer des partenariats avec l'étranger pour faire découvrir de nouvelles cultures aux élèves</p>	<p>Un inventaire du matériel de l'école</p> <p>Acheter le matériel nécessaire à l'organisation des auditions</p> <p>Organiser à la fin de chaque trimestre des auditions par instrument/par classe</p> <p>Organiser des auditions le long des itinéraires patrimoniaux et dans les lieux du patrimoine de Grand Orb</p> <p>Organiser des auditions en rapport avec le calendrier : Fêtes de fin d'année, Printemps, Fête de la musique...</p> <p>Faire participer les élèves aux festivals sur le territoire : audition, stage, materclass</p> <p>Développer une action européenne en partenariat avec Erasmus + en faveur des élèves adolescents</p>
	Promotion	<p>Faire venir de nouveaux élèves après la crise du COVID-19</p> <p>Pérenniser les ensembles en assurant des nouveaux membres chaque année</p> <p>Continuer de travailler la présence de l'école sur le territoire</p> <p>Travailler à faire connaître les activités de l'école de musique et les différents cours</p>	<p>Présenter les instruments dans les écoles et dans les classes</p> <p>Organiser des réunions autour des ensembles et des besoins des professeurs en matière de musiciens</p> <p>Organiser des auditions sur l'ensemble du territoire de Grand Orb</p> <p>Inviter les élèves de FM à faire des présentations d'artiste, d'œuvre ou d'esthétique sous forme de vidéo ou d'ouverture durant les auditions</p> <p>Créer un site pour l'école de Musique de Grand Orb</p>
	Relation avec les parents	<p>Garder le contact avec les parents</p> <p>Informers de manière efficace sur les activités de l'école et sur les dates des auditions</p> <p>Mettre en place tous les outils d'informations concernant les cours et les horaires</p> <p>Entretenir de bonnes relations avec l'Association de parents d'élève : Diapason.</p>	<p>Développer les Newsletters pour les rendre plus régulières : un envoi par mois tout au long de l'année</p> <p>Afficher systématiquement les plannings de FM dans les antennes de l'école et sur le site de Grand Orb</p> <p>Mettre à disposition un espace d'affichage pour l'association des parents d'élèves sur les deux antennes de l'école de musique</p> <p>Un mois avant les auditions (maximum), donner la date aux parents et afficher le planning prévisionnel dans les écoles</p>

Interne	<p>Installer de nouveaux outils de coordination d'équipe</p> <p>Renforcer la cohérence d'équipe</p> <p>Faciliter la communication dans l'équipe pédagogique et avec la direction</p> <p>Encourager le travail d'équipe et la collaboration</p> <p>Continuer à être dans un principe de transparence et de bienveillance dans chaque échange</p>	<p>Développer le Drive de l'école de musique pour centraliser toutes les informations et les documents</p> <p>Mettre un lien vers le Drive dans chaque mail pour habituer les professeurs à l'utiliser</p> <p>Inviter les professeurs à prendre rendez-vous avec l'administration et/ou la direction en cas de conflit</p> <p>Donner aux professeurs les contacts des services les concernant pour un contact privilégié</p> <p>Organiser des réunions de travail efficaces de 2h maximum</p> <p>Partager un calendrier des évènements répertoriant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les évènements Ecole de musique - Les évènements de l'association de parents d'élève - Les évènements organisés par les professeurs
---------	---	---

Thématique	Objectifs	Réalisations possibles
Le cursus de l'école	<p>Encadrer l'examen en cycle I</p> <p>Renforcer et encadrer le Cycle I d'enseignements dans l'école de musique</p>	<p>Ecrire un programme de Cycle I en Formation musicale. Ecrire un programme de Cycle I pour chaque instrument.</p> <p>Partager le calendrier de FM avec les professeurs de musique pour encourager à faire des passerelles entre l'apprentissage théorique et pratique</p>
Formation musicale	<p>Faire valider le Cycle I à l'ensemble des élèves inscrits</p> <p>Inviter les adultes à s'inscrire et à suivre au moins une année de FM</p> <p>Multiplier et faciliter les échanges entre la formation musicale et les cours d'instrument</p> <p>Valoriser le travail qui est fait en FM</p> <p>Faire de la FM un moyen d'ouvrir les élèves à la culture musicale et de les inviter à se rendre à des événements culturels</p>	<p>Rendre obligatoire la FM pour l'ensemble des enfants inscrits, chant inclus, sauf sur présentation d'une attestation</p> <p>Monter des vidéos de médiation culturelle autour de la musique avec les élèves de FM</p> <p>Nommer la FM adulte « Découverte » et « Approfondissement »</p> <p>Inviter les adultes à suivre une année de FM, incluant le chant. Intégrer de l'improvisation dans le cours d'Approfondissement adulte (la deuxième année)</p> <p>Préparer les élèves à l'écoute de certaines esthétiques dans l'optique de les accompagner à des concerts</p>
Adulte	<p>Faire jouer les adultes durant les auditions</p> <p>Valoriser le lâcher prise et le plaisir de jouer</p>	<p>Créer des petites formations avec plusieurs adultes pour les rassurer</p> <p>Créer et pérenniser un ensemble adulte</p> <p>Intégrer l'improvisation dans les cours de FM Adulte</p>
Ensemble	<p>Pérenniser les ensembles de l'école dans le temps</p> <p>Développer le nombre de musiciens dans les ensembles instrumentaux</p> <p>Créer un ensemble adulte</p> <p>Proposer un ensemble dans chaque esthétique : Jazz, Latino, Rock, Contemporain et classique</p>	<p>Organiser des réunions pour organiser la répartition des élèves dans les ensembles en fin et en début d'année</p> <p>Faire la promotion des ensembles en les faisant jouer au maximum durant les auditions</p> <p>Inviter les adultes à faire partie d'un ensemble instrumental et/ou réaliser des petites formations adultes pour qu'ils jouent à plusieurs lors des auditions</p> <p>Ouvrir un ensemble classique</p>

		Créer un ensemble de guitares (petit niveau)
Interventions extérieures	<p>Promouvoir et faire découvrir la musique aux jeunes du territoire</p> <p>Faire découvrir la musique par-delà les frontières</p> <p>Aller à la rencontrer d'autres musiciens étrangers</p>	<p>Etablissement d'une convention avec l'éducation nationale pour intervenir en milieu scolaire</p> <p>Développer les actions en milieu scolaire en proposant des ateliers et des spectacles</p> <p>Organiser des voyages à l'étranger par le biais d'ERASMUS + et/ou du Comité de jumelage</p>
Auditions	<p>Diversifier les lieux de représentation</p> <p>S'inscrire dans des événements nationaux : Journée du Patrimoine, journée de l'architecture, Rendez-vous aux Jardin...</p>	<p>Organiser des auditions sur les « itinéraires patrimoniaux » de Grand Orb</p> <p>Faire jouer les élèves durant des événements culturels et patrimoniaux du territoire</p> <p>Organiser des auditions dans/autour des monuments patrimoniaux</p>

POUR RESUMER :

- Travailler à rendre les outils administratifs, de coordination et de communication plus efficaces.
- Diversifier les partenariats et les lieux de représentation en créant des rencontres entre la musique et le patrimoine.
- Renforcer l'enseignement en Cycle I : en rendant la FM obligatoire à tous les élèves mineurs, en renforçant l'organisation des examens, en matérialisant la réussite des élèves par un diplôme.
- Continuer de proposer un enseignement de qualité à l'attention des enfants et des adultes en développant les ensembles et en créant des rencontres entre les enseignements et les différents élèves.